

Réunion du 22 octobre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Gaston DANN

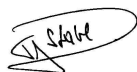
Absent(s) :

Rapporteur :

**N° CG/2012/67 - Administration générale - 5  
Budgets 2012 et suivants - Créations, augmentations  
et diminutions d'autorisations de programme (AP) et  
d'autorisations d'engagement (AE) - Echéanciers de crédits de  
paiement (CP)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve les créations, augmentations et diminutions d'autorisations de programme (AP) et d'autorisations d'engagement (AE), conformément aux tableaux annexés, ainsi que les échéanciers de crédits de paiement (CP) afférents à l'ensemble des AP et AE tels que figurant à l'annexe du projet de Décision modificative n° 2 (DM 2) de l'exercice 2012.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121022-71699-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 31/10/12